

La Fondation Pour l'Audition lance

2 PRIX

au service de l'inclusion
des personnes sourdes
ou malentendantes dans
notre société.

Prix Inclusion Surdités

venant récompenser et saluer une initiative inspirante d'un acteur économique au service de l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes en milieu professionnel.

DOTATION : une campagne de communication personnalisée pour mettre en lumière la démarche et montrer l'exemple.
> **Campagne valorisée dans la limite de 20k€ TTC**

VOUS ÊTES UN ACTEUR ÉCONOMIQUE MOBILISÉ

en faveur de l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes ?

VOUS DÉVELOPPEZ UNE INNOVATION

pour améliorer l'accessibilité et l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes ?

Prix Innovation Surdités

visant à encourager et soutenir une innovation portée par une jeune entreprise, un(e) entrepreneur(euse), une start-up, qui pourrait faciliter l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes dans notre société.

DOTATION : un accompagnement à la carte (coaching, formation, communication) pour faciliter le déploiement de l'innovation.
> **Valorisée dans la limite de 50k€ TTC**

DES LAURÉATS SÉLECTIONNÉS

par un jury d'experts indépendants, présidé par la Fondation Pour l'Audition.

CALENDRIER

- Ouverture des candidatures : **janvier 2021**
- Clôture des candidatures : **avril 2021**
- Décision du jury : **mai 2021**
- Notification des lauréats : **juin 2021**
- Cérémonie de remise des prix : **novembre 2021**



CANDIDATEZ

aux prix **Inclusion surdités** et **Innovation surdités** de la Fondation Pour l'Audition.

Rendez-vous sur le site de la fondation : www.fondationpourlaudition.org